

Pour éviter que votre parcours de soins ne devienne le parcours du combattant, passez d'abord chez votre pharmacien !

Anne, la fille d'Henriette est très ennuyée. Mère de deux jeunes enfants, elle habite à 100 km de chez sa mère. Ces 100 Km ne sont rien en temps normal... Une heure d'autoroute pour lui amener les enfants le week-end.

Mais voilà, sa mère est tombée dans son jardin. Oh ! rien de très grave, une imprudence en voulant tailler des rosiers.



Une chute, un accident bête et voilà qu'aujourd'hui elle est hospitalisée. Ils veulent la faire sortir alors qu'elle ne sera pas autonome pendant au moins quinze jours. De plus, elle devra avoir des soins infirmiers car elle a une antibiothérapie par perfusion à poursuivre pendant 3 jours et une vilaine plaie.

Voilà ce qui s'est passé :

L'hôpital a confié l'organisation du retour à domicile d'Henriette à une société qui vend du matériel médical. Cette société a envahi le domicile en livrant quantité de matériel inutile et qui déprime Henriette. Sa salle à manger est transformée en chambre d'hôpital, partout ce ne sont que potences, réserves de compresses, flacons. Sa commode a été poussée pour laisser la place à un sordide meuble gris, sur la table de sa salle à manger les boîtes de médicaments couvrent l'intégralité de la nappe.



Elle voit arriver chez elle des livreurs, des soignants qu'elle n'a jamais vus et qui changent tout le temps... Son médecin est paraît-il en attente d'un compte-rendu. En attendant, il paraît que la société s'occupe de tout avec l'hôpital.

En attendant, Henriette ne se reconnaît plus, elle déprime, elle n'ose pas se confier à ces gens qu'elle ne connaît pas. Elle a peur, pourra-t-elle retrouver bientôt son autonomie ? En plus de son diabète qui l'embêtait à peine, aujourd'hui elle ne sait pas quand sa plaie cicatrisera, elle ne veut pas ennuyer sa fille, elle veut voir ses petits enfants...

Voilà ce qui se serait passé si la fille d'Henriette avait prévenu son pharmacien :

Il se serait mis en contact avec le médecin traitant et les infirmières d'Henriette pour les prévenir et organiser les soins à son domicile. Sa maison aurait gardé son intimité. Le pharmacien a la possibilité de venir souvent livrer et c'est l'occasion pour lui de vérifier si tout va bien ! Les infirmières bien connues d'Henriette seraient venues, toujours les mêmes, celles qui ont été tellement gentilles lors de la maladie de son mari... Le pharmacien aurait contacté le CCAS qui aurait organisé la venue d'une aide ménagère, le portage des repas, et la mise en place d'une alarme, qui aujourd'hui lui coûterait moins cher... Le médecin traitant serait en rapport lui même avec le médecin de l'hôpital ce qui, vous l'avouerez, faciliterait bien la communication pour ce problème de cicatrisation...

Pour que votre parcours de soins ne soit pas le parcours du combattant, insistez pour faire appel à votre pharmacien pour l'organisation de vos sorties hospitalières. Votre pharmacien est un professionnel de santé qui a de grandes amplitudes d'ouverture, souvent du lundi matin au samedi soir (il y a toujours une pharmacie de garde le dimanche), qui vous reçoit sans rendez-vous, qui vous écoute, qui vous conseille, qui vous oriente...

